Votre écocentre

4085, chemin d'Oka, 450 623-1072

RAMASSER, RECYCLER 'ET VALORISER, C'EST PAYANT POUR L'ENVIRONNEMENT!



Liste des produits acceptés

Les vêtements sont désormais acceptés, mais doivent être placés dans des sacs fermés. Le Comité d'action sociale les récupérera.

RESIDUS DON	IESTIQUES DAN	GEREUX (RDD)
-------------	---------------	--------------

MAISON	Aérosols, cires, colles, décapants, diluants, solvants, époxy, laque et vernis, peintures, antirouille, préservatifs pour le bois, protecteurs (cuir, suède, vinyle), teintures, térébenthine, alcool à friction, débouche tuyau, désinfectants, peroxyde, détachants, javellisant, dégraissants, détergents, nettoyants, etc.
GARAGE ET REMISE	Engrais chimiques, pesticides fongicides herhicides et insecticides antigel, calfeutrant, ciment plastique, essences filtres, huiles à moteur goudron, graisses, etc.

DIVERSBatteries, combustibles, lampes fluocompactes, néon, chlore de piscine, propane, mazout, liquide pour réchaud de camping, mercure, etc.

MATÉRIEL INFORMATIQUE

ORDINATEURS ET PÉRIPHÉRIQUES Cartes mémoires, claviers, clés USB, disques durs, écouteurs, écrans, graveurs, lecteurs, haut-parleur, souris, tours, webcam, routeurs, etc.

APPAREILS AUDIO ET VIDÉO

Enregistreurs, imprimantes, magnétoscopes, numériseurs, photocopieurs, récepteurs numériques, télécopieurs, appareils numériques, amplificateurs, baladeurs, câbles, consoles de jeux vidéo et ses périphériques. lecteurs de livres électroniques, systèmes GPS, téléviseurs, télécommandes, etc.

CARTOUCHES ET PILES Cartouches d'encre et de toner, piles (alcaline, plomb, miniature)

TÉLÉPHONES Dispositifs mains libres, émetteurs-récepteurs, téléavertisseurs, cellulaires, récepteurs radio, répondeurs téléphoniques, etc.

PETITS ÉLECTROMÉNAGERS

Grille-pain, micro-ondes, petits fours, séchoirs, cafetières, etc.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AGREGAIS	Briques, mortiers, résidus d'asphalte ou de béton, etc.	
BOIS	Bois peint ou non, linoléum, bois de construction, couvre-plancher, etc.	
MATÉRIAUX SECS	Bardeaux d'asphalte, céramique, tapis, panneaux de plâtre, gypse, portes et fenêtres, verre, bains, toilettes, etc.	

PNEUS SANS JANTE

Le diamètre des pneus doit être inférieur à 123 cm (48,5 pouces)

MATIÈRES REFUSÉES

Plastique, recyclage, matières organiques, déchets biomédicaux, ordures ménagères, matériaux contenant de l'amiante, matériaux de remblayage (terre, sable, gravier), meubles et électroménagers, carcasses d'animaux, armes, matières explosives, etc.

AUCUNE MATIÈRE PROVENANT D'ENTREPRENEURS, DE COMMERCES OU D'INDUSTRIES NE SERA ACCEPTÉE.